

## Introduction à la santé et sécurité du travail sous juridiction fédérale

---

**DATES :** Du 15 au 17 septembre 2026

**HEURES :** De 9 h à 16 h

**OÙ?** Riôtel Matane  
250, avenue du Phare Est  
Matane QC G4W 3N4

**RESPONSABLE :** Mélanie Desrosiers, conseillère syndicale

---

**Cette formation est offerte au district 8 (Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine/Côte-Nord)**

Ce cours aborde les problèmes de santé et sécurité des milieux de travail. On y explique les causes et les symptômes, on apprend à comprendre et à appliquer les lois qui nous protègent et à élaborer un plan d'action pour remédier syndicalement à ces situations.

Ce cours est un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité. Il est offert aux président-e-s des sections locales, aux membres des comités santé-sécurité et membres représentant-e-s santé-sécurité et tout autre membre intéressé par la santé et la sécurité au travail.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :** 25 août 2026, midi

*Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.*

*Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme grippal pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.*

**Pour vous inscrire :**

Faites parvenir le formulaire d'inscription rempli, ci-joint ou sur le site [www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com) sous l'onglet « Éducation ».

Par courriel : [greniern@psac-afpc.com](mailto:greniern@psac-afpc.com)

Par télécopieur : (418) 666-6999

